

CONSEILS ET AUDITS

En tant qu'établissement accueillant du public, vous devez donc être prêt à accueillir une commission de sécurité tout au long de l'année et à résoudre d'éventuelles situations à risques.

Les ERP (établissement recevant du public) ou les IGH (immeubles de grande hauteur) sont soumis à une réglementation complexe et difficilement accessible aux personnes non initiées.

ACM-FSI-FORMATIONS vous propose un accompagnement personnalisé en fonction de votre domaine d'activité.

Lors de notre visite de contrôle, nous réalisons un diagnostic précis identifiant les problèmes techniques à prendre en compte en vue d'une mise en conformité.

Nous vous conseillerons pour répondre aux exigences réglementaires particulières, correspondant à votre établissement.

Nous vous proposerons alors les meilleures solutions pour améliorer la sécurité de vos locaux, du personnel et de votre public.